## II- <u>SÉLECTION D'ACCORDS MULTILATÉRAUX INTERNATIONAUX</u> (Ordre chronologique décroissant)

## LANGUETTE

- (11) 22 mars 1989 + Bâle (Suisse) Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination
- (12) 31 octobre 1988
  Sofia (Bulgarie)
  Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de 1979, relatif à la lutte contre les émissions d'oxydes d'azote ou leurs flux transfrontières
- (13) 16 septembre 1987
  Montréal (Québec)
  Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
- (14) 8 juillet 1985
  Helsinki (Finlande)
  Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique
  transfrontière à la longue distance, de 1979, relatif à la
  réduction des émissions de soufre ou de leurs flux
  transfrontières d'au moins 30 pour cent
- (15) 22 mars 1985
  Vienne (Autriche)
  Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone
- (16) 13 novembre 1979
  Genève (Suisse)
  Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

<sup>+</sup> Le Canada n'a pas encore ratifié cet accord.